

CHARTRE D'ENGAGEMENT D'ACCESSIBILITE

CLIQUEZ ICI EN CAS DE TROUBLES DYS Lecture page 2

CLIQUEZ ICI EN CAS DE TROUBLES AUDITIF ET VISUEL ([envoi vers vidéo](#))

Dans le cadre de notre engagement envers l'inclusion et l'égalité des chances, Synthèse Action s'engage à garantir l'accessibilité à nos services pour les personnes en situation de handicap.

Conformément à nos obligations légales et éthiques, nous mettons en place les mesures suivantes pour offrir les mêmes opportunités de développement de connaissances et d'enrichissement de compétences à tous les apprenants, sans discrimination :

Adaptation des supports pédagogiques : Nous nous engageons à fournir des supports de formation adaptés aux besoins spécifiques des apprenants, incluant des formats numériques accessibles, des sous-titres pour les vidéos, des documents en braille ou en gros caractères, selon les nécessités.

Formation du personnel : Estelle BONNAUD se forme pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap, afin de garantir un accueil respectueux et une assistance adéquate tout au long du parcours de formation.

Accessibilité des locaux : Nos locaux ne sont pas adaptés pour être accessibles à tous, notamment en matière d'accès aux bâtiments. Une location de salle ou aller dans votre entreprise est possible.

Individualisation des parcours : Nous adaptons nos parcours de formation en fonction des besoins spécifiques des apprenants handicapés, qu'il s'agisse de modifications des modalités d'évaluation, d'ajustement du rythme de l'apprentissage ou de soutien pédagogique personnalisé.

Sensibilisation et communication : Nous nous engageons à sensibiliser l'ensemble de nos apprenants et collaborateurs aux enjeux de l'accessibilité, afin de favoriser un environnement inclusif et respectueux.

Amélioration continue : Nous évaluons régulièrement nos pratiques et nos installations pour les améliorer en fonction des retours d'expérience des apprenants et des évolutions légales et technologiques.

Par cette charte, nous affirmons notre volonté de promouvoir l'inclusion et de garantir à chacun l'accès à une formation de qualité, adaptée à ses besoins spécifiques. Nous croyons fermement que la diversité est une richesse et que chaque personne doit pouvoir développer ses compétences dans un environnement accessible et accueillant.

Nous sommes à votre écoute !

CHARTRE D'ENGAGEMENT D'ACCESSIBILITE

Dans le cadre de notre engagement envers l'inclusion et l'égalité des chances, Synthèse Action s'engage à garantir l'accessibilité à nos services pour les personnes en situation de handicap.

Conformément à nos obligations légales et éthiques, nous mettons en place les mesures suivantes pour offrir les mêmes opportunités de développement de connaissances et d'enrichissement de compétences à tous les apprenants, sans discrimination :

Adaptation des supports pédagogiques : Nous nous engageons à fournir des supports de formation adaptés aux besoins spécifiques des apprenants, incluant des formats numériques accessibles, des sous-titres pour les vidéos, des documents en braille ou en gros caractères, selon les nécessités.

Formation du personnel : Estelle BONNAUD se forme pour accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap, afin de garantir un accueil respectueux et une assistance adéquate tout au long du parcours de formation.

Accessibilité des locaux : Nos locaux ne sont pas adaptés pour être accessibles à tous, notamment en matière d'accès aux bâtiments. Une location de salle ou aller dans votre entreprise est possible.

Individualisation des parcours : Nous adaptons nos parcours de formation en fonction des besoins spécifiques des apprenants handicapés, qu'il s'agisse de modifications des modalités d'évaluation, d'ajustement du rythme de l'apprentissage ou de soutien pédagogique personnalisé.

Sensibilisation et communication : Nous nous engageons à sensibiliser l'ensemble de nos apprenants et collaborateurs aux enjeux de l'accessibilité, afin de favoriser un environnement inclusif et respectueux.

Amélioration continue : Nous évaluons régulièrement nos pratiques et nos installations pour les améliorer en fonction des retours d'expérience des apprenants et des évolutions légales et technologiques.

Par cette charte, nous affirmons notre volonté de promouvoir l'inclusion et de garantir à chacun l'accès à une formation de qualité, adaptée à ses besoins spécifiques. Nous croyons fermement que la diversité est une richesse et que chaque personne doit pouvoir développer ses compétences dans un environnement accessible et accueillant.

Nous sommes à votre écoute !